

# BÂTIR DES Communautés PLUS SÛRES



Stratégie nationale pour la prévention du crime

Hiver 2002–2003

ISSUE N° 7



## La lutte contre l'intimidation

Les Canadiens reconnaissent que l'intimidation n'est pas un jeu d'enfant

par Nicole Baer

### Dans ce numéro

page 2  
[Lettre des éditeurs](#)

page 6  
[Conseils et stratégies](#)

page 7  
[Incidents dont on doit se rappeler](#)

page 8  
[Changer les choses](#)

page 10  
[Un message télévisé apprend aux enfants à s'éloigner](#)

page 12  
[Le projet Reena](#)

page 14  
[Parlons chiffres](#)

page 15  
[Un par un à l'unisson](#)

page 16  
[Ressources](#)

page 18  
[Activités à venir](#)

Pour Tricia Moffitt, une élève de 10<sup>e</sup> année d'Ottawa à

l'apparence délicate et à la voix douce, l'intimidation était furtive, personnelle et dévastatrice. Cela a commencé par des courriels provenant de l'adresse de son petit ami. D'abord traitée de grosse laide et de salope, elle finit par recevoir des menaces de violence physique.



Alexandra, 14, Colombie-Britannique (Canada)

www.bullying.org

« Ce ne sont pas seulement les prédateurs et les étrangers en ligne qui causent le problème » dit Tricia. « Les intimidateurs peuvent être des gens qu'on connaît. »

En fait, ce n'était pas son petit ami mais la sœur de celui-ci qui envoyait les messages blessants. Pourtant, Tricia se sentait trop intimidée pour en parler à ses parents ou à un adulte à l'école, de crainte qu'ils ne croient les allégations humiliantes. Quand elle a finalement eu le courage d'en parler à quelqu'un après deux mois, les choses sont rentrées dans l'ordre. « Mes parents ont parlé à la fille et les courriels ont cessé », dit-elle simplement.

suite à la page 4

### Tête-à-tête

avec le pasteur Dale Lang

En 1999, huit jours après le massacre de l'école secondaire de Columbine au Colorado, un garçon de quatorze ans est arrivé à l'école secondaire W.R. Myers à Taber, en Alberta, où il a abattu deux élèves au hasard, dont un est décédé. Depuis de nombreuses années, le garçon était la victime d'intimidation. Le pasteur Dale Lang est le père de Jason Lang, l'étudiant qui a succombé à ses blessures.



Le pasteur Dale Lang

**Q** Il semble que les gens se préoccupent davantage du problème de l'intimidation qu'il y a quelques années. Avez-vous constaté des changements qui vous encouragent au cours des dernières années?

**R** Manifestement, lorsqu'il commence à y avoir des morts, les gens se réveillent. Il y a eu une augmentation sensible du nombre de conférences et de groupes qui s'intéressent au problème de l'intimidation et de toute évidence, on se pose beaucoup de questions pour savoir comment combattre ce phénomène, et il est certain que c'est un bon signe.

suite à la page 3



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada



# Lettre des éditeurs

*Bâtir des communautés plus sûres*  
Le présent bulletin, qui auparavant s'appelait *Prévention*, est publié par le Centre national de prévention du crime (CNPC).  
L'information contenue dans ce bulletin peut être reproduite pour autant que la provenance des articles utilisés soit mentionnée.

#### Éditeurs

Stephen Bindman Marc Gushue  
Mark Stokes Manon LaFrance

#### Collaborateurs

Lynne Carrière Nicole Baer  
Debra Pepler Wendy Craig  
Lisa Appleby Robin Barcham  
Chantal Chartrand  
Marianne Langlois Melony McCarthy  
Teena Thorne Anita Bedell

Les illustrations qui apparaissent dans ce bulletin proviennent du site [Webbullying.org](http://Webbullying.org).

#### Traduction

Société Gamma Inc.

#### Mise en page et production

Aubut & Nadeau Design  
Communications

Veuillez adresser toute correspondance aux éditeurs,  
*Bâtir des communautés plus sûres*,  
Centre national de prévention du crime,  
123, rue Slater, 8<sup>e</sup> étage,  
Ottawa (Ontario) K1A 0H8  
ou par courriel :  
[info@prevention.gc.ca](mailto:info@prevention.gc.ca)

Pour obtenir plus d'information sur la Stratégie nationale pour la prévention du crime, visitez notre site Web à [www.prevention.gc.ca](http://www.prevention.gc.ca)  
Ou appelez le CNPC :  
Sans frais : 1-877-302-6272  
Tél. : (613) 941-9306

ISSN : 1488-8378

Convention de service de Postes Canada n° 1677969

Sa Majesté du chef du Canada, 2003, telle que représentée par le ministre de la Justice.  
Imprimé au Canada

## L'intimidation est définie comme l'« affirmation de sa puissance par l'agression ».

Nous savons que l'intimidation est un phénomène qui se produit régulièrement à l'école, là où nous comprenons peut-être le mieux sa manifestation. Un grand nombre d'entre nous ont été la victime d'intimidation (sous une forme ou une autre) ou en avons été témoin. En tant que parents, nos enfants nous en ont parlé.

En fait, une des difficultés que présente l'intimidation est qu'elle est tellement répandue que pendant trop longtemps, les enfants, les parents, les éducateurs et la société en général n'y ont pas vraiment prêté attention.

Et ce qui est pire, c'est que souvent l'intimidation était perçue comme un aspect normal de la vie des enfants pendant leur croissance. Surtout chez les garçons, tenir tête à un agresseur était considéré comme un rite de passage naturel, une épreuve qui prépare les enfants au monde réel des gagnants et des perdants, où seuls les forts « survivent » et accumulent les réussites. Plus tard dans la vie, les manœuvres d'intimidation sont souvent glorifiées comme étant celles des chefs de l'industrie ambitieux et sans scrupules.

Or, au cours des dernières années, l'attitude du public vis-à-vis de l'intimidation a énormément changé.

Les journaux relatent de nombreux incidents troublants. La multiplication de morts tragiques de jeunes, tués par leurs agresseurs ou s'étant donné la mort parce qu'ils ne pouvaient plus supporter le martyre incessant et suffocant qui leur était infligé, a servi de catalyseur à une réévaluation collective du phénomène qu'est l'intimidation.

Bien que ces cas représentent les exemples les plus extrêmes de l'intimidation et de ses effets, ils ont attiré l'attention sur les conséquences de ces actes pour les victimes, pour les enfants qui tourmentent les autres et, dans une certaine mesure, pour les autres enfants qui assistent à de tels incidents.

Les enfants et les parents, les éducateurs et les gouvernements essaient maintenant de combattre le problème.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de rompre avec la tradition et de consacrer tout ce numéro de « *Bâtir des communautés plus sûres* » à un seul et même sujet.

Nous y examinons l'intimidation de différents angles et nous nous penchons sur certaines des approches innovatrices qui ont été mises en œuvre en réponse à ce problème. Nous fournissons des statistiques et des analyses, incluent des témoignages personnels.

Puisqu'il s'agit d'une question complexe pour laquelle il n'y a pas de solutions simples, nous avons dressé une liste de différentes ressources dont vous pouvez vous servir pour approfondir votre connaissance du sujet.

Nous espérons que grâce à ce bulletin, nous contribuerons au dialogue public sans cesse grandissant sur ce grave problème.

Vous avez probablement remarqué que le titre et l'aspect du bulletin ont changé.

Cela fera bientôt trois ans que nous avons lancé cette publication et nous pensions qu'il s'agissait d'un bon moment pour réexaminer sa présentation et son format.

Mais il ne s'agissait pas juste de cela. Le nouveau titre est aussi le nouveau « slogan » de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (du présent bulletin qui, pour sa part, est le nouveau nom de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime). La *Stratégie nationale* a changé de look, et notre publication emboîte le pas.

Ceci dit, nous estimons qu'en mettant l'accent sur les « communautés », nous avons choisi un titre qui correspond davantage à l'aspect communautaire des articles que nous présentons à nos lecteurs.

Nous continuons toujours à nous intéresser à la prévention, mais à notre avis, il est important de faire ressortir le rôle que jouent les communautés à cet égard et de leur attribuer le mérite des efforts déployés dans ce domaine.

Nous espérons donc que le nouvel aspect du bulletin vous plaira et comme d'habitude, nous avons hâte de recevoir vos commentaires. ■



## Tête-à-tête *suite de la couverture*

**Q** Comment pouvons-nous aider davantage les parents et les adolescents pour éliminer l'intimidation?

**R** Nous devons trouver une façon d'aider les gens à mener une vie saine et heureuse. Mais la réalité est qu'aussi longtemps qu'un grand nombre de nos familles continuent d'être dysfonctionnelles ou d'être déchirées, ce genre de problème ne disparaîtra pas de sitôt. Les enfants qui intimident les autres viennent souvent de foyers où il y a beaucoup de colère et où ils ont souffert eux-mêmes. Nous devons trouver des manières de créer des relations saines et, pour avoir des relations saines, il faut que les gens se sentent bien dans leur peau et comprennent leur valeur.

**Q** L'école est un endroit particulièrement propice à l'intimidation. À votre avis, quelle est la prochaine étape qui nous permettra de faire avancer le programme de prévention de l'intimidation dans les écoles canadiennes?

**R** Beaucoup de choses se passent dans notre culture. En ce qui concerne le système scolaire, les administrateurs des écoles se rendent de plus en plus compte qu'ils doivent agir et qu'ils ne peuvent pas simplement fermer les yeux — et ça, c'est le premier grand pas à franchir. Cependant, il y a toujours des endroits où les administrateurs préfèrent simplement nier l'existence du problème.

Mettre fin à l'intimidation n'est jamais facile et le problème est que les gens dans le système scolaire — les enseignants et les administrateurs — ont déjà un lourd fardeau à porter. Ils font face à beaucoup de pression et ont beaucoup de responsabilités. Donc, je pense que nous devons revenir à l'essentiel : il faut que les enseignants et les administrateurs voient les élèves d'abord et avant tout comme des personnes. Leur objectif premier doit être de se demander « Comment puis-je aider cette personne? » et non pas uniquement « Comment puis-je leur inculquer ce qu'ils sont censés apprendre? »

Cela n'est pas facile parce que cela risque d'exiger beaucoup de temps. Mais nous devons réussir, du moins en tant que société, à recréer un certain niveau de respect. Nous avons perdu le respect des autres, le respect de nous-mêmes. Les jeunes gens ne respectent

plus les personnes plus âgées, on ne respecte pas les politiciens ni les représentants de la loi, etc. Aujourd'hui, les gens sont méfiants envers tout le système. Et le résultat est qu'il est plus facile de se fâcher contre les autres et de penser que d'une manière ou d'une autre, on peut se défouler sur eux.

**Q** Au cours de la dernière décennie, les Canadiens et les Canadiennes ont pris conscience de façon croissante des questions touchant les jeunes et des crimes commis par eux. Quelles sont vos préoccupations en ce qui concerne la perception qu'on a des jeunes aujourd'hui?

**R** Ce que je constate chez les jeunes est ce qui est typique pour chaque génération de jeunes gens : en premier lieu, ils veulent avoir le sentiment qu'ils sont aimés et qu'on se préoccupe d'eux et, en deuxième lieu, qu'ils sont acceptables, c'est-à-dire que quand ils deviendront des adultes, tout se passera bien. Ces deux questions sont toujours à l'arrière-plan quand on grandit, et je pense que cela fait simplement partie de la condition humaine.

Mais il me semble que lorsqu'on grandit dans une société où les parents sont divorcés et où les liens familiaux ne sont plus très clairs, on met l'accent sur la vengeance comme une façon de régler les problèmes.

Forcément, certains adolescents penseront que c'est normal de vivre ainsi. Nous devons nous poser de nombreuses questions. Par exemple, voulons-nous réellement encourager l'industrie du spectacle où neuf fois sur dix, l'histoire tourne autour de la vengeance? Il ne s'agit là que d'un seul exemple de la manière dont les choses ont changé.

Je pense qu'il est important pour les jeunes de comprendre que tout ira bien et qu'il n'est pas nécessaire pour eux de dénigrer quelqu'un d'autre pour se sentir mieux. Chaque personne mérite qu'on la respecte.

Cela ne signifie pas que cette personne doit être votre meilleur ami, mais simplement qu'il faut apprendre à respecter et à honorer les autres — même ceux qui ne sont pas parmi nos personnes préférées. Ce n'est pas parce que nous ne partageons pas leur avis ou qu'elles ont du mal à s'adapter ou encore parce

qu'elles nous semblent étranges que nous avons le droit de leur faire du mal. Et cela semble être le principe que beaucoup de jeunes ont adopté aujourd'hui.

**Q** Comment pouvons-nous encourager les Canadiens et Canadiennes à assumer leur part de responsabilités et à mettre fin à l'intimidation et à la violence, dans leurs propres actes et comportements?

**R** Il s'agit d'une question aux conséquences énormes parce que la nature canadienne est de ne pas intervenir, de ne pas se mêler de quelque chose qui ne nous concerne pas directement. En d'autres mots, si je me sens bien dans mon petit espace dans ma partie du monde, je ne veux pas faire de remous par crainte de trop m'engager. Et cela doit changer.

Nous devons comprendre que l'intimidation et le manque de respect conduisent à la violence, qui a un effet sur nous tous.

Et nous devons donc tous assumer cette responsabilité et faire notre part. Et notre part sera toujours de faire preuve de bienveillance et de compassion envers tous et chacun, peu importe qu'on les aime ou non.

**Q** Un site Web, [Bullying.org](http://Bullying.org), a été dédié à votre fils. Que pensez-vous de ce site?

**R** Beaucoup de gens ont écrit sur le sujet et des jeunes ont exprimé certains points de vue intéressants. L'espoir est que plus les gens parlent de ce problème, plus on fera d'efforts pour le contrer. Cela est certainement mieux que de fermer les yeux et de faire semblant que le problème n'existe pas.

Donc, [Bullying.org](http://Bullying.org) — et je pense qu'il y a d'autres sites de ce genre — aide les enfants et adolescents à combattre le problème. Évidemment, il ne suffit pas d'en parler. Il faut aussi agir, mais en parler est toujours le point de départ. ■

## La lutte contre l'intimidation suite de la couverture

Les recherches effectuées donnent à penser qu'une minorité importante de jeunes du Canada comme Tricia Moffitt sont taquinés et tourmentés sur les terrains de jeux, dans les cours d'école et même à la maison — lieux où ils devraient se sentir le plus en sécurité. D'après les résultats d'une enquête réalisée en 1997 auprès de quelque 5 000 élèves canadiens de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année, 6 % auraient intimidé des pairs plus d'une ou deux fois au cours des six semaines précédentes, 15 % auraient été victimisés et 2 % auraient été à la fois intimidateurs et victimes.

Il est difficile de déterminer si les cas d'intimidation sont en hausse, mais un certain nombre d'incidents largement médiatisés ont récemment retenu l'attention du public et de grands efforts ont été faits pour comprendre les causes de l'intimidation ainsi que son impact sur les victimes, les intimidateurs et les témoins, à court et à long terme.

Pour beaucoup d'enfants et de jeunes, l'intimidation prend la forme de railleries, d'un isolement ou d'un rejet — l'attitude de la fille la plus populaire à l'école, qui passe devant l'enfant jugée pas cool en chuchotant avec ses copines par exemple.

Les cas plus graves d'intimidation incluent les menaces (en personne, par courriel ou dans des groupes de discussion électroniques), les tentatives d'extorsion, les attaques en bande, les vols et les agressions. Dans le cas extrême de Reena Virk de Victoria, âgée de 14 ans, l'intimidation a viré au meurtre.

### Jeunes et vieux

La plupart des actes d'intimidation se produisent chez les enfants, et même chez les bambins jouant dans des carrés de sable. Les enfants plus jeunes sont plus susceptibles d'être victimes d'intimidateurs plus vieux qu'eux, tandis que les enfants plus âgés sont plus susceptibles d'avoir le même âge que leurs intimidateurs. Il arrive même que des jeunes — dont les arbitres et les entraîneurs bénévoles d'équipes sportives de ligues locales — soient victimisés par des adultes particulièrement agressifs et insensibles.

Selon Margaret Shaw, directrice du Centre international pour la prévention de la criminalité à Montréal, l'intimidation peut avoir de graves conséquences, autant pour les victimes que pour les intimidateurs. Les victimes,

par exemple, développent souvent de graves problèmes d'estime de soi qui risquent de mener à des troubles d'alimentation, à des ennuis de santé et même au suicide.

Emmet Fralick, un élève de 14 ans à Halifax, s'est donné la mort en avril 2002 après qu'il aurait été intimidé par une fille à son école secondaire. Hamed Nastoh et Dawn-Marie Wesley, deux victimes d'intimidation âgées de 14 ans qui habitaient la région de Vancouver, se sont suicidés en 2000. Dans de rares cas, comme les fusillades de 1999 dans des écoles de Columbine (Colorado) et de Taber (Alberta), les victimes de longue date peuvent entrer dans une rage meurtrière.

Les agresseurs subissent eux aussi de graves conséquences. Beaucoup contractent des habitudes malsaines et imprudentes, dont l'abus de drogues et la violence familiale, et ont tendance à avoir des démêlés avec la justice.

Andrew Plevcoets connaît bien les torts que les intimidateurs peuvent causer — car il est passé par là.

« J'intimidais tout le monde », se rappelle le barbu costaud de 18 ans. « L'âge et le sexe de la personne ne m'importaient guère. Les bagarres à l'école, dans la rue et dans les bars m'ont amené dans le milieu de la drogue et aux gangs de criminels violents. »

Le Montréalais assimile son comportement à une forme de révolte contre une éducation trop stricte, assortie à l'incapacité d'exprimer ses émotions. « J'en avais assez de souffrir. Je voulais infliger à quelqu'un d'autre la douleur que je ressentais à l'intérieur. »

À 15 ans, Plevcoets avait abandonné ses études, vivait dans la rue et consommait des drogues dures. Il reconnut alors qu'il était dans le pétrin. « Je ne voulais pas me retrouver en prison, parce que les membres des bandes rivales m'auraient tué », dit-il. Il a finalement trouvé en son for intérieur la force de changer.

Il a réussi à le faire tout seul et il admet que cela lui a pris beaucoup de temps.

Mais aujourd'hui d'autres jeunes bénéficient de son expérience. En plus de souligner la nécessité de lutter

contre l'intimidation en visitant des écoles et en parlant au public, Plevcoets aide les jeunes marginaux à communiquer leurs émotions (et à acquérir une compétence monnayable) par l'écriture et la photographie.

### Le pouvoir de la prévention

Les experts conviennent que le meilleur remède contre l'intimidation est la prévention. Et pour la prévenir, il faut la reconnaître, la comprendre et admettre qu'elle constitue un problème. Il suffit parfois qu'un enseignant ou un autre symbole d'autorité observe le problème et l'affronte.

Bernie Lœppky, un enseignant de 7<sup>e</sup> année à Plum Coulee (Manitoba), se souvient du premier cas d'intimidation qui a retenu son attention. Nouvellement arrivée dans la collectivité, une jeune fille de 4<sup>e</sup> année vivait encore



Michelle, 16, Etats-Unis

l'exclusion, la tourmente et le harcèlement par ses pairs plusieurs années plus tard. Les enfants s'acharnaient sur elle, sa vulnérabilité évidente et sa tendance à pleurer ne faisant qu'aviver l'hostilité de ses camarades de classe. Ses parents finirent par la retirer de l'école pour l'éduquer à la maison.

Aujourd'hui, Lœppky adopte une approche plus proactive, notamment en parlant avec candeur à ses élèves de la sécurité et du droit de chacun à s'exprimer en classe et à participer à des activités sportives ou autres sans crainte de se faire insulter ou tourner en ridicule.

Dans le cadre d'un exercice pratique, Lœppky demande à ses élèves d'attribuer à chacun de leurs pairs une « cote de sécurité » confidentielle indiquant leur degré



d'aise en sa présence. Les résultats sont divulgués en privé aux enfants, et Lœppky se rappelle en riant la réaction d'un des sportifs les plus « cool » de l'école qui avait obtenu une cote de sécurité extrêmement faible. « Il était stupéfait. Il ne se percevait pas comme quelqu'un de dangereux ou d'intimidant. »

Partout au Canada, les conseils scolaires et les organismes communautaires commencent à mettre en œuvre divers programmes de prévention. Bien qu'il soit trop tôt pour juger de leur efficacité, les observateurs détectent des signes positifs.

Au Yukon, Chuck Bertrand, un agent de la GRC avec 28 ans d'expérience, fait la tournée des écoles du territoire depuis une décennie. Bertrand, qui au début mettait l'accent sur l'abus des drogues et d'autres dangers, finit par reconnaître que l'intimidation était devenue un grave problème nécessitant des mesures particulières. À titre d'agent de police, il ne considère pas l'intimidation comme une dispute entre enfants — quelque chose à tolérer de bonne grâce — mais comme une infraction à la loi.

« Nous ne l'admettons pas souvent mais, si l'on y réfléchit un peu, les tentatives d'extorsion, les agressions et les menaces sont autant d'infractions au *Code criminel*. »

### Éteignons les projecteurs

Bertrand a donc conçu un spectacle de marionnettes ambulantes pour aider les élèves d'école primaire à comprendre la nature et les conséquences de l'intimidation. À l'aide de marionnettes à doigt et d'une marionnette de plus grande taille, un chien nommé Hugo, il explique que les intimidateurs veulent attirer l'attention; si tout le monde s'en va, ils n'auront plus d'auditoire.

Il enseigne aux enfants à s'éloigner ou à former un mur de soutien silencieux en se tenant debout à côté de la victime. « En aidant à résoudre le problème, on évite d'y contribuer », observe-t-il.

Nancy Domotor, chef d'équipe au White Buffalo Youth Lodge de Saskatoon, utilise une approche semblable. « Nous disons aux enfants de prendre position ou de s'éloigner », dit-elle. Les adolescentes étant particulièrement vulnérables à l'intimidation, les conseillères du

centre récréatif métis les encouragent à imiter Rosie, la cane pleine d'assurance des dessins animés qui ne prête aucune attention à ses persécuteurs et s'en éloigne, le bec en l'air.

Domotor affirme qu'il est souvent difficile de distinguer les victimes des agresseurs chez les enfants dont elle s'occupe. « La plupart des victimes sont aussi des intimidateurs. Quelqu'un s'en prend à eux puis, la semaine d'après, c'est à leur tour de s'en prendre à quelqu'un d'autre. »

Elle ajoute que de nombreux jeunes troublés viennent de foyers brisés et n'ont pas l'estime de soi, la confiance en soi et les aptitudes sociales de base requises pour régler ou désamorcer les conflits de manière pacifique.

« Beaucoup d'entre eux ne font qu'imiter ce qu'ils voient à la maison. Ils ne connaissent rien d'autre — c'est ainsi qu'ils règlent leurs problèmes. Mais, si nous leur faisons acquérir les compétences nécessaires, ils peuvent désapprendre ce genre de comportement. »

*suite à la page suivante*

## À la recherche de solutions

Les dirigeants communautaires, enseignants, enseignantes, chercheurs, policiers et autres citoyens concernés travaillent en collaboration avec des organismes gouvernementaux et autres comme le Centre national de prévention du crime pour prévenir l'intimidation ou y faire échec. Ces efforts s'appuient sur une documentation croissante et sur de nombreux projets ou stratégies déjà en œuvre dans des collectivités de tout le Canada.

Les approches les plus efficaces semblent avoir certains éléments en commun. Par exemple, elles doivent :

- ✱ **commencer tôt** — la tendance à intimider peut commencer dans le carré de sable et durer toute une vie;

- ✱ **éviter d'étiqueter les enfants** — tout comme les enfants peuvent se montrer à la hauteur des attentes positives, ils peuvent adopter le rôle de fauteur de troubles si c'est l'image qu'on leur donne d'eux-mêmes;

- ✱ **encourager la participation** — les enfants qui appartiennent à des clubs, qui font du sport, qui s'adonnent à des activités artistiques ou qui exercent d'autres activités supervisées ont moins de chances de devenir des intimidateurs, et les victimes jouissent d'un endroit sûr où ils peuvent se faire des amis;

- ✱ **engager tout le monde** — tous les membres de l'école, depuis le principal jusqu'au concierge, devraient savoir où les intimidateurs se rassemblent, prévenir les comportements agressifs et être prêts à intervenir;

- ✱ **faire preuve d'empathie** — les victimes d'intimidation devraient savoir que les adultes les écouteront en confiance, garderont leurs secrets et défendront leurs intérêts;

- ✱ **avoir des conséquences appropriées** — les mauvais comportements devraient provoquer une réaction rapide (comme le retrait des privilèges), mesurée et par-dessus tout clairement définie et comprise à l'avance;

- ✱ **être à long terme** — si une stratégie ne donne pas les résultats escomptés, il faut en essayer une autre, car l'expulsion d'un contrevenant ne fait que rejeter le problème sur les épaules de quelqu'un d'autre.

## La lutte contre l'intimidation suite de la page 5

Bien que les experts ne sachent pas exactement ce qui déclenche l'intimidation, la plupart sont d'avis qu'on ne naît pas agresseur mais qu'on le devient. Le psychologue Peter Jaffe, quant à lui, blâme l'acceptation, voire la glorification sociale de la violence au cinéma, à la télévision et dans les sports professionnels, les jeux vidéo et la musique rap.

### Les influences néfastes

« Nous élevons nos enfants dans un environnement toxique », déplore le père de quatre garçons, faisant remarquer qu'à leur sortie de l'école primaire, les enfants auront vu 8 000 meurtres et 100 000 autres actes de violence dans les médias. Ces signaux désensibilisent les enfants, et même s'ils ne *deviennent* pas des intimidateurs, ils sont moins susceptibles d'intervenir au nom des victimes.

Jaffe, fondateur et directeur du Centre for Children and Families in the Justice System de London (Ontario), préconise une taxe de 5 % sur les jeux vidéo violents, les recettes devant aider à financer les programmes de prévention dans les écoles. « Nous avons interdit l'empoisonnement par le plomb, nous pouvons interdire l'empoisonnement par les médias », soutient-il.

Il semble, particulièrement chez les garçons, que les enfants plus forts, plus costauds et plus sûrs d'eux se rendent vite compte qu'ils peuvent imposer leur volonté en dominant les autres. Si ce genre de comportement n'est pas corrigé, il peut mener à l'intimidation. Chez les filles, l'habileté à manipuler peut être le facteur clé dans la formation d'une intimidatrice.

D'après Gina Rosa, une policière d'Ottawa qui visite périodiquement les écoles locales, la lutte contre l'intimidation passe par la communication. « Nous leur disons d'établir un contact visuel avec un adulte dans les yeux et de s'assurer que quelqu'un les écoute. »

Rosa souligne l'importance d'employer les bons termes pour éviter d'exacerber le déséquilibre de pouvoir entre les victimes et les agresseurs. « En 4<sup>e</sup> année, nous parlons d'agression et de la nécessité de *signaler* les cas d'intimidation, parce que des termes familiers tels que « moucharder », « dénoncer » ou « rapporter » sont clairement péjoratifs et découragent l'enfant qui essaie de s'armer de courage pour affronter un intimidateur.

Les plus vieux peuvent aussi jouer un rôle dans la protection des enfants. Peter McGregor, un élève de

12<sup>e</sup> année à l'école secondaire St. Matthew d'Ottawa, s'est porté bénévole pour aider les élèves vulnérables des classes intermédiaires.

McGregor, un jeune homme extraverti qui s'exprime bien, s'inspire de sa propre expérience comme victime. Il se souvient d'avoir été exclu et traité de « perdant » à son arrivée à l'école en 7<sup>e</sup> année. « C'était horrible. J'étais déprimé et misérable. »

Craignant d'empirer la situation, McGregor avait évité d'en parler à ses parents ou à un enseignant. Il a donc souffert tout seul jusqu'à ce que ses camarades de classe atteignent, en 10<sup>e</sup> année, une maturité suffisante pour cesser leur comportement.

Mais McGregor reconnaît son erreur. « Le simple fait d'en parler aurait au moins atténué le problème. Si ce geste avait pu m'épargner même cinq minutes, il en aurait valu la peine. »

Tricia Moffitt, la victime des courriels malveillants, admet elle aussi que son plus grand regret est de n'avoir rien dit avant. « J'aurais dû savoir que je pouvais faire confiance à mes parents. » ■

*Nicole Baer est rédactrice pigiste à Ottawa.*

# Conseils et stratégies

**Définition de l'intimidation** Les psychologues définissent l'intimidation comme une relation dans laquelle une personne ou un groupe de personnes exerce un pouvoir sur une autre personne. L'intimidation ne se traduit pas nécessairement par de la violence brutale ou physique. Des rumeurs, des menaces et des paroles blessantes peuvent également causer des sentiments de rejet.

### Types d'intimidation

- Taquiner
- Tirer les cheveux
- Pousser
- Pincer ou toucher sans permission
- Insulter quelqu'un en faisant des remarques grossières, sexistes, racistes ou homophobes
- Répandre des rumeurs
- Adopter un regard menaçant, faire des gestes grossiers
- Écrire des choses désagréables sur quelqu'un (sur papier ou par courriel)
- Faire des menaces ou faire peur à quelqu'un
- Voler ou se livrer à du « taxage » (extorsion d'argent et d'articles personnels)

### Symptômes d'un enfant victime d'intimidation

- Sentiments de rejet
- Faible estime de soi
- Mauvaises notes à l'école
- Isolement, repli sur soi
- Agressivité, nervosité, extrême sensibilité
- Peur ou refus d'aller à l'école
- Blessures et bleus inexplicables
- Ne jamais inviter des amis ou amies à la maison
- Désir constant de se faire conduire à l'école



## Incidents dont on doit se rappeler

### Saviez-vous que?

Un incident d'intimidation se produit toutes les **7 minutes**<sup>1</sup> dans une cour d'école et toutes les **25 minutes** en salle de classe.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> The Canadian Safe School Network. "Facts on Bullying". 2002 [www.cssn.org](http://www.cssn.org)

<sup>2</sup> Ibid.

#### Jun 2002

David Knight, un élève ontarien de 17 ans, intente des poursuites pour intimidation contre les trois « dirigeants » d'un groupe d'élèves qui, pendant des années, l'ont harcelé psychologiquement, lui et sa sœur, d'un an sa cadette. Il intente des poursuites également contre des anciens directeurs et directeurs adjoints de l'école.

#### 10 novembre 2000

Dawn-Marie Wesley, à Mission, en Colombie-Britannique, se pend dans sa chambre à coucher en se servant d'une laisse de chien. Terrorisée par d'autres filles, elle voyait la mort comme sa seule issue : « Si j'essaie d'obtenir de l'aide, les choses empireront », a été son dernier message. L'année dernière, à la suite de cet incident, un juge en Colombie-Britannique a condamné une adolescente pour harcèlement criminel.

#### Mars 2000

Hamed Nastoh, un étudiant qui obtenait des notes exceptionnelles et qui semblait être destiné à un avenir brillant, s'est suicidé en se jetant d'un pont à New Westminster, en Colombie-Britannique.

Dans sa note de suicide, Nastoh a affirmé qu'il avait été intimidé par d'autres élèves.

#### 28 avril 1999

Jason Lang, un garçon de 14 ans de Taber, est abattu par balle et un autre élève est très grièvement blessé. Apparemment, l'adolescent ayant tiré les coups de feu et condamné à trois ans de prison pour ce meurtre, était maltraité par d'autres élèves depuis qu'il avait commencé à fréquenter l'école. Il a déclaré qu'il avait planifié la fusillade pour se venger, mais qu'il ne connaissait pas ses victimes.

#### Novembre 1997

Reena Virk est battue jusqu'à perdre conscience et noyée près de Victoria. Un garçon est condamné pour meurtre au deuxième degré. Six adolescentes sont condamnées pour voies de fait graves. La condamnation pour meurtre d'une adolescente a été portée en appel (février 2003), et la tenue d'un nouveau procès a été ordonné.

#### Cibles de l'intimidation

- Choix des vêtements
- Différences physiques ou défauts (rapidité ou lenteur, grande ou petite taille)
- Caractéristiques distinctives des parents (éducation différente des autres parents dans la région, religion, origine, langue...)
- Habitudes alimentaires
- Troubles de la parole
- Personnalité introvertie, solitaire

#### Ce que les enfants devraient faire

- Ne pas répondre en utilisant un langage empreint de violence
- Ne pas faire attention aux insultes et gardant la tête haute
- Si vous êtes témoin d'intimidation d'un autre élève, la meilleure chose à faire est d'en parler immédiatement à un adulte

#### Ce que les parents peuvent faire

- Discuter du problème avec son enfant et essayer de connaître le nom de l'agresseur
- Discuter du problème avec l'enseignant et le directeur de l'école

- Conseiller l'enfant sans essayer d'agir entièrement à sa place
- Encourager l'enfant à faire des activités en dehors de l'école
- Ne pas encourager la violence verbale ou physique comme moyen de défense acceptable
- Ne pas banaliser le problème, mais le prendre au sérieux

(Source : Mia Lambert, *Jeunesse J'écoute* et Annie Fernandez, *Le Journal de Québec*)

Cette information a été adaptée à partir d'une série d'articles qui ont été publiés dans *Le Journal de Québec* la semaine du 3 septembre 2002.

# Changer les choses:

par Wendy M. Craig et Debra J. Pepler

## Le Canada est prêt pour une initiative nationale de lutte contre l'intimidation.

Une inquiétude croissante face aux effets de l'intimidation a incité d'autres pays, dont la Norvège et l'Angleterre, à lancer des campagnes nationales visant à prévenir cette forme de violence.

Au Canada, comme en Norvège (un chef de file mondial dans ce domaine), beaucoup d'enfants ont été tués ou grièvement blessés par leurs intimidateurs. Ces tragédies ont fait ressortir la gravité du problème pour les agresseurs et leurs victimes.

Le Canada connaît actuellement, aux niveaux local, provincial et national, une vague d'activités destinées à prévenir l'intimidation et la victimisation.

Bien que ces activités témoignent de la détermination des intervenants à résoudre le problème, ceux-ci font appel à divers outils d'évaluation et opèrent en vase clos sans mécanisme pour échanger l'information.

Pour que tous les enfants canadiens soient à l'abri de l'intimidation à la maison, à l'école et dans la collectivité, le Canada doit lancer une initiative nationale de lutte contre ce fléau.

Cette initiative viserait à évaluer l'ampleur du problème, à sensibiliser le public, à changer les attitudes, à élaborer des politiques et à mettre en œuvre des stratégies empiriques.

Elle serait lancée par l'entremise d'organismes nationaux, mais les programmes spécifiques devraient être conçus et mis en œuvre par et pour les collectivités locales.

L'intimidation est un problème communautaire qui touche tous les enfants, où qu'ils vivent. Il faut donc assurer la coordination entre les organismes et tenir

compte des différents contextes afin de protéger les enfants et les jeunes en toutes circonstances.

En plus d'améliorer la qualité de vie de nos enfants, cette initiative aiderait à prévenir le crime et les problèmes connexes de santé mentale à l'adolescence et à l'âge adulte.

L'initiative canadienne devrait reposer sur quatre grands principes.

### Principe 1 : lignes directrices universelles

Un cadre théorique est essentiel pour comprendre l'intimidation et mettre en œuvre des solutions efficaces.

L'intimidation est un problème de relation qui fait intervenir le pouvoir et l'agression. Les formes d'intimidation que les enfants utilisent dépendent de leurs aptitudes sociales, de leur sens social et de leur développement.

Il faut intervenir dès que les comportements déviants se manifestent, avant qu'ils soient bien établis. Pour être efficaces, les interventions doivent cibler non seulement les intimidateurs et leurs victimes, mais aussi les pairs, les écoles, les parents, les collectivités et la société canadienne dans son ensemble. Il faut s'efforcer de coordonner les changements dans tous les milieux où vivent des enfants et des adolescents.

Les organismes d'intervention peuvent atteindre cet objectif en coordonnant des campagnes de sensibilisation du public dans les médias et sur Internet.

Pour détruire les mythes associés à l'intimidation, il est essentiel de souligner la question du pouvoir inhérent à l'intimidation, la détresse qu'elle cause chez les victimes, ainsi que les aspects positifs et négatifs du pouvoir dans la vie de tous les Canadiens et Canadiennes. (L'intimidation est un exemple d'utilisation négative du pouvoir, contrairement à une personne qui utiliserait son pouvoir pour aider des individus en difficulté.)

Comme en Norvège, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays, l'éducation du public doit se faire en même temps que l'élaboration des politiques au niveau local (écoles, collectivités et municipalités), provincial (ministères de l'Éducation, des Services sociaux et de la Santé) et fédéral.

### Principe 2 : nécessité de reconnaître le problème

Pour prévenir l'intimidation ou intervenir de façon efficace, il faut comprendre tous les aspects du problème. C'est pourquoi nous devons évaluer l'ampleur de l'intimidation au Canada et des problèmes sociaux, affectifs, psychologiques, pédagogiques et physiques qui y sont associés.

Nos études révèlent que certains enfants sont plus vulnérables que d'autres à l'intimidation et/ou à la victimisation. Entre 75 % et 80 % des enfants sont relativement peu impliqués comme auteur ou victime de l'intimidation (bien qu'ils subissent une influence négative lorsqu'ils en sont témoins). Un programme standardisé aiderait probablement ces enfants à modifier leur comportement et à prévenir l'intimidation.

Entre 10 % et 15 % des enfants sont directement impliqués dans des actes d'intimidation, du moins à l'occasion, et subissent des effets négatifs. Ces enfants pourraient avoir besoin d'un soutien allant au-delà d'une intervention universelle standardisée.

Enfin, de 5 % à 10 % font face à de graves et fréquents problèmes d'intimidation. Ces enfants ont les plus grandes difficultés d'adaptation et requièrent l'intervention la plus intensive.

La première étape dans la conception d'interventions efficaces est de reconnaître l'ampleur du problème pour les garçons et les filles à chaque stade de leur développement (enfance, préadolescence et





# Vers une initiative nationale contre l'intimidation

adolescence) et dans les divers contextes sociaux dans lesquels ils vivent.

Il existe peu d'outils standardisés pour évaluer les risques d'intimidation et/ou de victimisation (qui, quand, où, quoi et combien) ainsi que les facteurs liés à la famille (attitudes, conflits, communications), aux pairs (attitudes, inclusion, empathie, stratégies), à l'école (politique, stratégies, surveillance, engagement), à la collectivité (communications, partenariats, liens) et à la société (respect, acceptation, soutien, protection des enfants et des jeunes).

La mise au point d'une trousse d'évaluation standardisée pouvant être adaptée aux besoins particuliers faciliterait la reconnaissance du problème et la planification des interventions.

## Principe 3 : évaluation

Une fois les initiatives de lutte contre l'intimidation mises en œuvre, il faudrait les évaluer de manière empirique afin de déterminer les meilleures pratiques.

Il existe actuellement peu de données sur les nombreux programmes d'intervention en place au Canada. Nous avons besoin d'un ensemble commun d'outils pour élaborer et évaluer les programmes.

Avec un cadre d'évaluation, nous pourrions démontrer l'efficacité des programmes et des stratégies connexes et les mettre en place ailleurs au Canada.

## Principe 4 : communication et coordination

L'un des grands objectifs de l'initiative nationale serait de créer une structure, un ensemble commun d'outils d'évaluation et un réseau pour la mise en commun des connaissances et des stratégies efficaces.

Jusqu'ici, la Stratégie nationale pour la prévention du crime a financé plus d'une centaine de projets visant

à réduire l'intimidation. Ce qui manque, c'est un forum permettant d'échanger de l'information sur les études en cours et les pratiques adoptées dans le cadre des différents projets et sur les défis logistiques que présente la mise en place de programmes efficaces.

Un mécanisme national pour l'échange d'expertise, des connaissances et des stratégies efficaces fournirait un cadre pouvant renforcer les nombreuses initiatives en cours pour prévenir l'intimidation et la victimisation chez les enfants et les jeunes.

Un site Web contenant des liens vers d'autres sites et des serveurs de liste permettrait d'échanger idées et ressources. Pour maintenir l'engagement et les changements à long terme, il serait avantageux d'organiser des conférences périodiques pour faire connaître les programmes efficaces dans différents contextes canadiens.

## Responsabilité et leadership

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule que les adultes doivent protéger les enfants contre toute forme de violence. L'intimidation et le harcèlement sont des formes de mauvais traitements par les pairs et portent atteinte aux droits des enfants et des jeunes.

Le moment est venu pour les individus, les familles, les écoles, les organismes et les gouvernements de faire preuve de responsabilité et de leadership dans la lutte contre l'intimidation et la victimisation au Canada.

Une campagne nationale de sensibilisation au problème et d'aide aux intimidateurs et à leurs victimes donnerait à tous les enfants et à tous les jeunes de notre société le droit démocratique de se sentir en sécurité et à l'abri des mauvais traitements aux mains de leurs pairs à la maison, à l'école et dans leur collectivité.

## Saviez-vous que?

En moyenne, un acte d'intimidation **dure moins d'une minute** mais peut laisser des séquelles émotives qui durent toute une vie.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Luorosso, Angela (août 2000). *Bully Prevention Program*. Community Resource Centre of Goulbourn, Kanata and West Carleton.  
<http://adult.cca-canada.com/press/bullyingfacts.pdf>

Si nous, en tant que société, sommes déterminés à réduire la violence et à assurer la santé et le bien-être de nos enfants, nous devons faire échec à cette forme d'agression. En prévenant et en réglant les problèmes d'intimidation et de victimisation à l'enfance et à l'adolescence, nous aiderons à bâtir une société sûre et équitable. ■

*Debra J. Pepler est professeure et directrice du LaMarsh Research Centre on Violence and Conflict Resolution à l'Université York de Toronto.*

*Wendy M. Craig est professeure agrégée au Département de psychologie de l'Université Queen's de Kingston (Ontario).*

# Un message télévisé apprend aux enfants à s'éloigner

par Marc Gushue

**Un nouveau message d'intérêt public vise les témoins** d'actes d'intimidation qui regardent sans intervenir.

Beaucoup d'études ont été faites sur les intimidateurs et leurs victimes, mais les chercheurs ont largement ignoré les spectateurs passifs, qui renforcent involontairement l'intimidation par leur apathie.

Le message est une initiative des Annonceurs responsables en publicité pour enfants, une association sans but lucratif de 24 sociétés canadiennes qui vendent des produits et des services aux enfants et à leurs familles.

« L'intimidation touche pratiquement tous les enfants canadiens, qu'ils en soient victimes, témoins ou auteurs », fait remarquer Cathy Loblaw, présidente des Annonceurs responsables en publicité pour enfants.

« Nous espérons que ce message fera comprendre aux enfants qu'en ne faisant rien du tout, c'est-à-dire en restant sur les lieux pour regarder, ils contribuent au problème. Nous voulons que les jeunes réalisent qu'ils ont un rôle important à jouer dans la lutte contre l'intimidation. »

Ce rôle consiste simplement à s'éloigner, comme le montre le message télévisé.

Le message commence avec un gros plan d'un jeune intimidateur en train d'injurier et de menacer quelqu'un. La caméra recule lentement (comme un spectateur qui s'éloignerait), finissant par révéler que l'intimidateur est tout seul dans la cour d'école.

L'intimidateur commence alors à donner des coups de pied et des coups de poing en l'air tandis que la caméra continue de s'éloigner, montrant l'absurdité de ses gestes lorsqu'il n'y a personne pour le regarder.

L'annonce se termine par un message du narrateur à l'auditoire :

« Les intimidateurs ne veulent que se faire remarquer. Mais si tout le monde s'en éloigne, imagine comme ils auront l'air bête! Alors, éloigne-toi. Confie-toi. Parce qu'un intimidateur n'est jamais aussi fort que nous, tous ensemble. »

Produit en partenariat avec la Stratégie nationale pour la prévention du crime et l'agence Publicis, le message d'intérêt public vise les enfants de 8 à 10 ans. Il a été télédiffusé pour la première fois en mai 2002 et il passe encore, en anglais et en français, aux heures d'écoute familiale.

« L'intimidation est un problème croissant et l'équipe de Publicis est fière de contribuer à sa solution en partenariat avec les Annonceurs responsables en publicité pour enfants, affirme Duncan Bruce, directeur de la création de cette agence montréalaise. Donner de notre temps et de notre talent en vaut bien la peine pour aider à rendre nos cours d'école plus sécuritaires pour les enfants. »

D'après les résultats des recherches, les spectateurs qui interviennent font cesser l'intimidation en moins de 10 secondes, dans 57 % des cas. Malheureusement, les témoins viennent en aide aux victimes ou interviennent





dans seulement 25 % des cas. Donc, 75 % du temps, ils renforcent l'intimidation soit en regardant passivement (54 %) soit en imitant le comportement de l'intimidateur (21 %).

Outre ce message télévisé, les Annonceurs responsables en publicité pour enfants ont produit toute une gamme d'outils de lutte contre l'intimidation à l'intention des enseignants et des parents. Ces outils, accessibles à [www.cca-kids.ca](http://www.cca-kids.ca), comprennent une fiche de renseignements qui définit l'intimidation et le rôle des pairs ainsi que deux listes de conseils, l'une pour les parents et les moniteurs et l'autre pour les enfants.

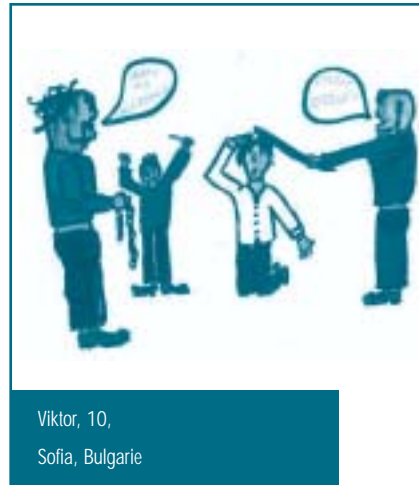
Les Annonceurs responsables en publicité pour enfants, de concert avec la Stratégie nationale pour la prévention du crime, viennent d'entreprendre de nouvelles études en préparation pour la deuxième phase et le deuxième message d'intérêt public dans le cadre de la campagne triennale de sensibilisation. ■

*Marc Gushue est un ancien agent des communications du Centre national de prévention du crime à Ottawa.*

## Saviez-vous que?

La plupart des actes d'intimidation se produisent à l'école ou aux alentours.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Seddon, C., Mclellan, A., Lajoie, G., *How Parents Can Take Action Against Bullying*. Coquitlam, BC, Bully B'Ware Productions, 2000, pp 123.



Viktor, 10,  
Sofia, Bulgarie

[www.bullying.org](http://www.bullying.org)



Chanelle, 12,  
Port Nolloth, Afrique du sud

[www.bullying.org](http://www.bullying.org)

## Fini l'intimidation!

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) a récemment publié une trousse d'information bilingue qui s'appelle *Fini l'intimidation!*

Cette trousse inclut un cahier d'activités pour les enfants âgés de 5 à 8 ans et un guide destiné aux parents et aux autres adultes.

Le cahier d'activités relate l'histoire d'une jeune mouffette qui s'appelle Pistache. Pistache est la victime d'une petite brute dans le quartier et finit par devenir une petite brute lui-même. En faisant les activités dans le cahier, les enfants examinent le problème de l'intimidation, son effet sur les victimes et les stratégies que peuvent adopter les enfants qui en sont la cible ou qui en sont témoins.

Dans le guide destiné aux parents et aux autres adultes, on examine les différentes façons dont l'intimidation se manifeste dans différents groupes d'âge et les signes indicateurs; il renferme aussi une liste de ressources additionnelles où l'on peut obtenir de l'information supplémentaire et de l'aide. Ce guide a été conçu de façon à être utilisé avec le cahier d'activités destiné aux enfants, afin que les enfants et les adultes puissent explorer cette question ensemble.

Ces ressources ont été élaborées par un comité de bénévoles constitué de représentants de la collectivité et du gouvernement, dont des enseignants et des membres des services de police locaux, de la GRC, du Centre de ressources pour les familles des militaires, de l'organisation Parents-Secours, de l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick, du SPEIJ-NB et de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et des employés du ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick et du Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle.

Pour obtenir plus d'information au sujet du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, visitez le site [www.legal-info-legale.nb.ca](http://www.legal-info-legale.nb.ca)

# Le projet Reena : réflexions sur l'intimidation

par Robin Barcham

« Elle était un ange : triste, belle, différente, unique... »

Ces paroles sont tirées de la pièce *Outcasts and Angels*, qui raconte l'histoire de Reena Virk, une jeune fille qui pourrait être vivante aujourd'hui, si seulement quelqu'un était intervenu pour la sauver.

C'est en novembre 1997 que les Canadiens et Canadiennes furent choqués en apprenant que l'intimidation avait causé la mort tragique d'une jeune fille.

Dans la petite communauté de Saanich, en Colombie-Britannique, trente adolescents et adolescentes furent témoins d'une scène durant laquelle Virk, une élève à l'école secondaire, d'origine sud-asiatique et âgée de quatorze ans, fut battue et tuée. Sept filles et un garçon l'ont d'abord agressée et puis, deux d'entre eux l'ont jetée dans le cours d'eau Gorge, où elle s'est noyée. À la suite de cet incident, six filles ont été trouvées coupables d'agression et un adolescent, de meurtre au deuxième degré. La condamnation pour meurtre d'une autre adolescente fut renversée suite à un appel, et on ordonna la tenue d'un nouveau procès.

La mort de Reena était violente, délibérée et cruelle.

Si ce crime a horrifié tout un pays, il a aussi motivé une communauté à examiner et à chercher à comprendre le problème de l'intimidation.

Après avoir appris la mort de Virk, Elaine Carol, une artiste professionnelle et conseillère en développement communautaire s'est rendu compte « qu'il fallait faire quelque chose et le faire tout de suite ».

Carol s'est associée à Jules Rochielle, un artiste, activiste et créateur de sites Web, avec qui elle a fondé Miscellaneous Productions, une société sans but lucratif, qui établit des liens entre l'art et la collectivité.



Les jeunes acteurs et actrices qui ont joué dans la pièce *Outcasts and Angels* explorent certains aspects de la vie des adolescents à Richmond. Première rangée, de gauche à droite, Bryan Krahn, Shayne Reilly, Adam Dunfee; deuxième rangée, Namrita Hayer, Alexandra Billingham-Tessier, Emina Skrijelj, Kaoru Matsushita, Lecayle Hubert; troisième rangée, Danielle Ow, Catherine Chiu et Jessica Phillips.

photo: Daniel Collins, Photographe/Publicist



Ensemble, ils ont lancé le projet Reena : *Outcasts and Angels*. Bien que cette pièce de théâtre ait été créée à la mémoire de Virk, son but était d'explorer et de mieux comprendre le phénomène de l'intimidation.

Comme l'explique Carol, pour bien combattre ce problème, « nous devons écouter ce que les adolescents ont à nous dire à ce sujet ».

Avec le soutien de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et d'autres bailleurs de fonds communautaires, on a produit une pièce de théâtre ayant pour thème l'intimidation, on a tenu une exposition présentant certains des costumes tout en couleurs, des accessoires et des photographies de la pièce de théâtre et on a créé un site Web.

Plus de 500 personnes ont vu la pièce au Gateway Theatre à Richmond, en Colombie-Britannique, du 14 au 22 septembre 2001, et le nombre de visiteurs à l'exposition était supérieur à 5 000. Un documentaire montrant comment la pièce *Outcasts and Angels* a été montée sera prêt bientôt et sera distribué sur vidéocassette à des festivals de films et de vidéos pour jeunes.

« Ce sont surtout les jeunes que nous cherchions à atteindre », explique Carol. Dans le contexte du programme, nous avons appliqué un « modèle d'encadrement par des adultes et d'encouragement de l'initiative chez les jeunes », aux termes duquel des adultes et des jeunes ont formé des équipes artistiques et techniques. Ainsi, « nous avons pu savoir quelles étaient les véritables opinions des adolescents et adolescentes au sujet de ces questions ».

Des jeunes âgés de treize à dix-neuf ans et issus de milieux différents (y compris des jeunes à risque) ont fait fonction de conseillers, d'interprètes/artistes, de techniciens et de bâtisseurs de la collectivité.

Les partenariats conclus avec des organismes communautaires ont également contribué au succès du projet. « En travaillant avec des groupes et associations communautaires, des parents, des enseignants, des artistes professionnels, des travailleurs du domaine de la santé

mentale, des psychologues, des organisations pour jeunes et des employés des gouvernements fédéral, provincial et municipal », explique Carol, « nous avons pu habiliter les jeunes gens impliqués en créant une communauté variée, multiculturelle et de tous les âges là où une telle communauté était inexistante et, par le fait même, avons donné à ces adolescents une plus grande confiance en eux ».

Dans le cadre du projet Reena, on a aussi examiné sérieusement les causes sous-jacentes de la violence qui conduit à l'intimidation.

« Bad Daddies and Beaten Down Daughters », un segment d'*Outcasts and Angels*, présenté sous la forme d'un jeu-questionnaire, montrait comment une jeune fille qui a un père au comportement violent peut devenir elle-même violente.

Avant de se tourner vers le public pour choisir le père le plus violent, l'animateur fournit l'explication suivante : « Oui, mesdames et messieurs, cela a été prouvé dans toutes les études, dans les foyers pour enfants et dans les centres de traitement dans le monde entier : les filles qui commettent des actes violents sont toujours issues d'un foyer où il y a un père menaçant ou une figure paternelle menaçante. »

En effet, d'après les représentants de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, les enfants qui sont exposés à de la violence dans leur foyer risquent d'apprendre à utiliser la violence dans leur propre vie.

Aussi bien les spectateurs que les participants comprenaient mieux le problème de la violence et de la victimisation après avoir assisté ou participé à la pièce de théâtre.

L'un des participants a fait l'affirmation suivante : « Je comprends mieux maintenant qu'il est nécessaire d'obtenir de l'aide de nombreuses personnes pour régler le

problème et qu'il ne faut pas avoir peur de s'y attaquer. Je réalise que le problème existe et que nous devons être nombreux à nous y opposer. »

*Outcasts and Angels* se termine par une question : « Que faites-vous dans votre communauté pour mettre fin à l'intimidation? Il ne s'agit pas juste d'un problème que doivent régler les enfants par eux-mêmes; les adultes doivent s'impliquer AUSSI! Tout le monde doit assumer la responsabilité pour les agresseurs, ainsi que les victimes et les survivants de l'intimidation. Donc, quelles mesures prendrez-vous? » ■

*Robin Barcham est agente de communications au Centre national de prévention du crime à Vancouver.*



**Stratégie nationale  
pour la prévention du crime**  
**National Crime  
Prevention Strategy**

**Jetez un coup d'œil à notre  
NOUVEAU nom, NOUVEAU look  
et NOUVELLE adresse Internet.**

Nous vous invitons à visiter notre nouveau site et  
à mettre vos signets à jour.

**[www.prevention.gc.ca](http://www.prevention.gc.ca)**



Bâtir des communautés plus sûres

Voici, dans ses propres mots, l'expérience d'un élève du secondaire I d'une polyvalente au Québec, face à l'intimidation.

« L'intimidation pour moi, c'est quand quelqu'un te fais sentir inférieur ou quand quelqu'un profite de toi parce que t'es plus petit. C'est quelqu'un qui te fais des menaces et qui essay de te faire peur. »

« Je suis nouveau au secondaire. Déjà, je suis écœuré de voir du monde se faire intimider. Un de mes amis appelle notre école « l'école de fous » et je suis d'accord avec lui. Chaque jour on voit du monde se faire plaquer raide dans les casiers et se faire menacer. »

« Un de mes amis a été menacé par un gars qui a aussi essayé de le frapper devant un professeur. Le professeur n'a pas réagi. La police a même été mêlée à l'affaire mais ça n'a rien réglé. Il a menacé et envoyé promené au moins trois professeurs. Il a été suspendu une semaine, puis est revenu en classe et a recommencé. Franchement, je pense que la direction ne devrait pas tolérer ce genre de chose. »

Xavier

# PARLONS CHIFFRES

1 En 1998–1999, 5 369 716 élèves étaient inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires du Canada.

2 Selon les résultats d'une enquête réalisée en juin 1999, 24 % des jeunes âgés de 12 à 18 ans étaient d'avis que la violence dans leur école s'était intensifiée au cours des cinq dernières années, tandis que 41 % ne voyaient pas de changement.

3 D'après une étude menée l'an dernier par le *Journal of the American Medical Association*, le tiers des élèves nord-américains de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année sont impliqués dans des actes d'intimidation.<sup>1</sup>

4 Un incident d'intimidation se produit toutes les 7 minutes dans une cour d'école et toutes les 25 minutes en salle de classe.<sup>2</sup>

5 Dans 85 % des cas d'intimidation, des pairs sont présents. Les adultes sont rarement témoins de ces actes et n'ont donc guère l'occasion d'intervenir.<sup>3</sup>

6 Lorsque des pairs interviennent, l'intimidation cesse en moins de 10 secondes dans 57 % des cas.<sup>4</sup>

7 Entre 80 % et 90 % des jeunes affirment être mal à l'aise lorsqu'ils sont témoins d'un acte d'intimidation.<sup>5</sup>

8 La plupart des actes d'intimidation ne sont pas signalés parce que les victimes ont l'impression qu'aucune mesure ne sera prise et qu'ils craignent les représailles.<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Anthony, Lorraine. « No one wants to admit to being a bully or to raising one », *Service des dépêches de la Presse canadienne* (27 septembre 2002).

<sup>2</sup> Craig, W.M. et Pepler, D.J. (1997). « Observations of bullying and victimization in the schoolyard », *Canadian Journal of School Psychology*, 13, 41–60 <http://adult.cca-canada.com/press/bullyingfacts.pdf>

<sup>3</sup> Pepler, D.J. et Craig, W.M. (avril 2000). *Making a Difference in Bullying* <http://adult.cca-canada.com/press/bullyingfacts.pdf>

<sup>4</sup> Pepler, D.J., Hawkins, D.L., et Craig, W.M. (2001). « Naturalistic observations of peer interventions in bullying among elementary school children », *Social Development*, 10, 512–527.

<sup>5</sup> Pepler, D.J., Hawkins, D.L., et Craig, W.M. (2001). « Naturalistic observations of peer interventions in bullying among elementary school children », *Social Development*, 10, 512–527 <http://adult.cca-canada.com/press/bullyingfacts.pdf>

<sup>6</sup> Lajoie, G., Mclellan, A., Seddon, C. *Take Action Against Bullying*. Coquitlam (C.-B.), Bully B'Ware Productions, 2001.



## Un par un à l'unisson

par Lisa Appleby

Debout en classe, les enfants répètent ce qu'ils doivent faire lorsque quelqu'un les intimide : « Tête haute, épaules en arrière, bras le long du corps, grosse voix ».

Ils enfilent ensuite leur costume spécial à l'épreuve des intimidateurs, contre lequel les mots rebondissent. Quand on leur demande quel rôle ils doivent jouer dans la cour d'école, ils répondent à l'unisson : « des anti-intimidateurs ».

Ces stratégies et plusieurs autres sont enseignées dans le cadre de *One by One We Get Along* (un par un à l'unisson), un programme de prévention de six semaines mis en œuvre avec succès dans cinq écoles de la région de Guelph (Ontario).

Ce programme, subventionné par la Stratégie nationale pour la prévention du crime et le Wellington Dufferin Task Force on Youth Violence, est administré par la Société John Howard.

Bien que l'intimidation reste un problème grave et sous-déclaré, le programme vise à encourager les enfants, les enseignants et les parents à joindre leurs efforts pour faire échec à l'intimidation.

Le programme vise les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, qui ont entre 5 et 8 ans, puisqu'il s'agit de la période au cours de laquelle ce comportement commence à se manifester. Il comporte six séances d'activités diverses dont des histoires, des chansons, des jeux de rôle, des discussions et un spectacle de marionnettes. Le programme aide les enfants à acquérir des aptitudes sociales importantes qui leur permettront de mieux résister à l'intimidation, y compris la capacité de se faire des amis, l'estime de soi, l'empathie, le règlement des différends et l'appréciation des différences.

*One by One We Get Along* met aussi l'accent sur le rôle des enfants qui sont témoins d'actes d'intimidation dans la cour d'école, mais qui interviennent rarement. On leur apprend plutôt à devenir des « anti-intimidateurs » en signalant les incidents à un adulte ou en intervenant au nom des victimes, qui deviennent ainsi leurs amis.

Cependant, l'habilitation des enfants n'est qu'une partie de la solution — un autre volet important du programme consiste à enseigner aux parents et aux enseignants des moyens de prévention efficaces. Les parents reçoivent des listes de conseils pour les aider à renforcer les aptitudes enseignées à la maison et à reconnaître les signes d'intimidation ou de victimisation.

Les enfants ont le pouvoir de mettre fin au problème, et ce programme leur donne la chance de se faire entendre et de faire une différence dans la vie des autres. ■

*Lisa Appleby travaille à la Société John Howard à Guelph (Ontario).*

## De nos lecteurs

Il est réconfortant de savoir que d'autres organisations un peu partout dans notre pays sont si intéressées à protéger et à bâtir le capital social dans nos communautés, que ce soit au moyen de programmes de protection et de sensibilisation des quartiers ou encore par l'entremise de programmes de prévention de la criminalité et de lutte contre la drogue. Nous nous réjouissons de votre initiative.

En ce qui concerne le bulletin diffusé au printemps 2002, j'aimerais attirer tout particulièrement l'attention sur les articles *Street Culture Kidz* et *Drogue et criminalité : briser le cycle*. Il ressort de ces articles que l'on accorde beaucoup d'importance à des solutions de rechange pour résoudre des problèmes complexes qui sont toujours répandus dans notre société. Le mandat du projet *Street Culture Kidz* est particulièrement impressionnant. « Nous ne leur imposons pas nos solutions. Nous n'avons aucune autre visée sur leur aboutissement que de les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. »

Ce concept témoigne d'une rupture très importante et nécessaire avec les méthodes du passé, qui avaient pour but d'imposer des changements à nos enfants, plutôt que de favoriser la création d'un environnement où les enfants eux-mêmes pouvaient prendre l'initiative de changer. Cet article transmet un message clair et puissant qui devrait en inspirer d'autres à créer des programmes de ce genre aux quatre coins du Canada.

*Sima Joshi*, Politique publique  
MADD Canada, Mississauga (Ontario)

### Saviez-vous que?

Tous les jours au Canada, des milliers de jeunes appréhendent l'école parce qu'ils craignent d'être intimidés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> The Canadian Safe School Network. « Facts on Bullying ». 2002 [www.cssn.org](http://www.cssn.org)

# Ressources pour combattre l'intimidation



## LIVRES

**Take Action Against Bullying**, Bully B'ware Productions, 1997. Ce livre a été conçu pour être utilisé avec la vidéo de Bully B'ware « Take Action Against Bullying » mais peut être utilisé seul. Il renferme de l'information au sujet des enfants qui intimident les autres et leurs victimes et renferme des conseils sur la façon d'enseigner des techniques dans la salle de classe ou à l'école pour éliminer l'intimidation. Bully B'ware Productions : (604) 936-8000 ou 1-888-552-8559.

**How Parents Can Take Action Against Bullying**, Bully B'ware Productions, 2000. Ce livre est destiné aux parents qui craignent que leur enfant soit une cible ou une victime d'intimidation à l'école et durant les activités parascolaires. Il fournit aux parents de précieux renseignements sur le sujet et leur explique la meilleure façon d'intervenir pour aider leurs enfants. Bully B'ware Productions : (604) 936-8000 ou 1-888-552-8559.

**The Safe Child Book: A Common Sense Approach to Protecting Children and Teaching Children to Protect Themselves**, par Sherryll Kraizer, Ph.D. Fireside Books/ A Simon & Schuster Trade Paperback Original, 1996. Ce livre décrit toutes les mesures que peuvent prendre les parents pour protéger leurs enfants contre les mauvais traitements, les enlèvements et les dangers dans les situations où ils ne sont pas surveillés. Il explique comment cette intervention peut commencer dès que les enfants ont quelques mois et se poursuivre jusqu'à la fin de l'école secondaire.

**New Perspectives on Bullying**, par Ken Rigby, Jessica Kingsley Publishers, London, 2002. Ce livre, qui examine l'intimidation dans ses contextes les plus larges, relate des expériences attestées de personnes dans différentes circonstances et différentes périodes de l'histoire et s'appuie sur les résultats de recherches contemporaines effectuées dans une vaste gamme de disciplines. Il s'agit d'une critique de ce que l'on entend et ce qu'on lit au sujet de l'intimidation.

**Stop the Bullying: A Handbook for Teachers and Parents**, par Ken Rigby, ACER, Melbourne, 2000. Conçu afin d'aider les intervenants du domaine scolaire à examiner les mesures qu'ils peuvent prendre pour mettre fin à l'intimidation dans les écoles et afin de les aider à décider quelles mesures conviennent dans leur école, ce livre fournit des conseils et des suggestions concernant différents aspects de l'intervention dans les écoles pour combattre ce problème.

**Pleins feux sur l'intimidation**, par le ministère de l'éducation de la Ministry of Attorney General de la Colombie-Britannique. Le but de ce document est d'aider les écoles à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action détaillé qui renforcera la sécurité physique, sociale et psychologique des élèves à l'école et réduira les cas d'intimidation. Disponible en ligne : [www.bced.gov.bc.ca/specialed/bullying\\_f.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/bullying_f.pdf)

**Don't Laugh at Me**, par Steve Seskin et Allen Shamblin, Tricycle Press. Ce livre illustré est un excellent outil pour sensibiliser les jeunes enfants à l'intimidation.

**And Words can Hurt Forever**, par James Garbarino et Ellen deLara, The Free Press. Ce livre, qui consiste en un guide destiné aux parents et aux enseignants pour les aider à protéger les enfants contre toute forme d'intimidation, montre à quel point la cruauté émotionnelle est répandue et que contrairement à ce que nous apprennent les comptines, les mots peuvent faire mal. Les auteurs reproduisent les propos de jeunes recueillis durant des centaines d'entrevues et qui nous montrent leur raisonnement et la façon dont ils se protègent durant la journée.

**The Bully, the Bullied and the Bystander**, par Barbara Coloroso, HarperCollins Publishers, Ltd. Ce livre examine tous les acteurs dans un incident d'intimidation, afin que les parents soient mieux en mesure de savoir si leurs enfants sont des victimes, de simples témoins ou pire, des agresseurs.

**Bully in Sight: How to Predict, Resist, Challenge and Combat Workplace Bullying**, par Tim Field. Ce livre reconnaît le phénomène de l'intimidation, quand le reste de la société tente de le nier. Le livre n'utilise aucun jargon et fournit des conseils pratiques. La section consacrée aux ressources renferme une liste des endroits où l'on peut obtenir de l'aide supplémentaire.

**Tackling Bullying in your School: A Practical Handbook for Teachers**, Éditeurs : Sonia Sharp et Peter K. Smith. London, Routledge, 1994. Ce livre est un guide complet, détaillé et facile à utiliser dont peuvent se servir les enseignants et les autres professionnels du domaine de l'éducation pour lutter contre l'intimidation dans les écoles. Il renferme des faits essentiels et des statistiques concernant le problème de l'intimidation et une description, étape par étape, des stratégies et des activités pour éliminer ce problème.

## SITES WEB

Bully B'ware Productions  
[www.bullybeware.com/](http://www.bullybeware.com/)

Bully Online  
[www.successunlimited.co.uk/bully/canada.htm](http://www.successunlimited.co.uk/bully/canada.htm)

Il s'agit du site Web de l'organisation UK National Workplace Bullying, qui renferme des ressources, de l'information et les coordonnées d'organisations et de personnes qui s'attaquent au problème de l'intimidation, partout dans le monde.

Page sur l'intimidation du Safe Child Program  
[www.safechild.org/bullies.htm](http://www.safechild.org/bullies.htm)

Ce site renferme des ressources utiles pour la prévention de l'intimidation et des faits intéressants au sujet des victimes et des enfants qui intimident les autres.

Bullying in Schools and  
 What to do About It — Dr Ken Rigby  
[www.education.unisa.edu.au/bullying/](http://www.education.unisa.edu.au/bullying/)

Ce site Web décrit les progrès réalisés récemment dans







la lutte contre l'intimidation et le harcèlement, et renferme des suggestions pratiques qui peuvent éliminer ces problèmes. On y trouve des liens à d'autres sources d'information sur l'intimidation sur Internet et divers articles sur le sujet.

Colorado Institute for Conflict Resolution  
and Creative Leadership

[www.balarad.net/clients/weinhold/kssmain.htm](http://www.balarad.net/clients/weinhold/kssmain.htm)

Ce site renferme une page d'information au sujet des enfants et la sécurité à l'école ainsi que des articles sur l'intimidation, comme celui intitulé « Bullying and School Violence: the tip of the iceberg » (l'intimidation et la violence à l'école : la pointe de l'iceberg), ainsi qu'un sondage sur l'intimidation à l'école.

Disney Online Family Fun

<http://search.family.go.com/family/query.html?col=family&serchtype=keywork&qt=bullying>

Ce site inclut des articles qui prodiguent aux parents des conseils sur la façon de faire face à différentes situations d'intimidation.

Jeunesse, J'écoute

[www.jeunesse.sympatico.ca/fr/](http://www.jeunesse.sympatico.ca/fr/)

et

Kids Help Phone

<http://kidshelp.sympatico.ca/en/>

Ce site communautaire en ligne a pour but de favoriser le dialogue en utilisant la technologie de communications la plus sophistiquée pour répondre à des questions et pour résoudre des problèmes.

Parlons de l'intimidation

[www.parlonsen.com](http://www.parlonsen.com)

[www.talk-helps.com](http://www.talk-helps.com) (anglais)

Ce site Web interactif permet aux enfants de remplir un sondage pour décrire leurs sentiments à l'égard de l'intimidation et renferme des profils des différentes personnes qui intimident les autres ou sont la victime d'intimidation. Une variété de scénarios d'intimidation

sont présentés aux enfants et on leur donne des idées sur les façons de réagir positivement à ces situations.

Voices for Children

[www.voicesforchildren.ca](http://www.voicesforchildren.ca)

Ce site est destiné principalement aux parents et éducateurs, et comprend une petite section sur les mesures que peuvent prendre les enfants en réponse à l'intimidation.

The Canadian Safe School Network

[www.cssn.org](http://www.cssn.org)

Le Canadian Safe School Network est résolu à réduire la violence chez les adolescents dans nos écoles et communautés. Il fournit de l'information sur des ouvrages et ressources pédagogiques (vidéos, CÉDÉROM), des conférences, des événements/activités de collecte de fonds et des occasions de bénévolat.

Bullying and Teasing Victims

[www.teasingvictims.com/home.html](http://www.teasingvictims.com/home.html)

Ce site renferme un guide destiné entièrement aux enfants leur montrant comment mettre fin aux taquineries ainsi qu'un manuel destiné aux parents et éducateurs.

## JEUX, VIDÉOS ET AUTRES RESSOURCES PORTANT SUR L'INTIMIDATION

**Jeu** *Guets-Apens*

Ce jeu fournit un moyen efficace d'enseigner aux enfants ce qu'est l'intimidation et les façons appropriées d'y réagir. Le jeu est structuré de façon à permettre à chaque joueur de vivre l'expérience d'une extorsion et d'en reconnaître les effets négatifs. Les enfants peuvent assumer des rôles qui leur permettent de s'exercer à utiliser des compétences liées à l'estime de soi pour faire échec à l'intimidation.

Pour commander le jeu (disponible en français uniquement), composez le (514) 634-7895.

**Vidéo** *Bully Beware: Take Action Against Bullying*

Cette vidéo peut être utilisée auprès d'enfants de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup> années. Elle présente quatre scénarios montrant des incidents d'intimidation réalistes entre des jeunes. Elle fournit aux élèves des conseils et des compétences pratiques pour faire face à ces situations difficiles. Cette cassette vidéo dure environ 13 minutes et est accompagnée d'un guide destiné aux enseignants. Pour en obtenir des copies, composez le 1-888-552-8559.

**Guide de l'enseignant et cassette vidéo**

*TAKE A STAND: Prevention of Bullying and Interpersonal Violence.* Ce nouveau programme s'adresse aux élèves allant de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année, aux parents et aux enseignants. Les enfants apprennent ce qu'est l'intimidation, ses effets, comment l'arrêter et l'importance de l'acceptation et du respect mutuels. Les enseignants, les administrateurs d'école et les parents apprennent qu'il est possible de PRENDRE POSITION et de créer une collectivité qui ne tolère pas l'intimidation. Pour commander, composez le 1-800-320-1717.

**Cassette audio** *How to Stop Being Teased and Bullied Without Really Trying*, par Izzy Kalman, MS, narration de Lola Kalman et musique, de Greg Breinberg.

Ce programme sur cassette audio inclut toutes les leçons d'Izzy Kalman pour les victimes de taquineries et d'intimidation, sur deux cassettes d'une heure chacune. Ce programme montre aux enfants (ou adultes) qui sont tourmentés par leurs pairs ou des membres de la famille à résoudre leurs problèmes. Ces cassettes peuvent être utilisées dans les écoles dans le cadre d'un cours sur la résolution des problèmes sociaux, dans des groupes de counseling ou pour aborder le sujet avec des classes entières. Pour obtenir des copies des cassettes, veuillez les commander en ligne à l'adresse [www.teasingvictims.com/audiotape/index.html](http://www.teasingvictims.com/audiotape/index.html), par télécopieur au (718) 983-3851 ou par téléphone en composant le (718) 983-1333.

*suite à la page suivante*

## Ressources suite de la page 17

### **CÉDÉROM** *Cool Heads in the Zone* (créé par le Safe Schools Network)

Ce cédérom interactif renferme une vidéo montrant six scénarios d'intimidation, diverses interventions positives et des ressources et un outil d'évaluation facile à utiliser pour les enseignants. Les étudiants peuvent explorer ces scénarios en s'imaginant à la place de la victime, du spectateur ou de l'agresseur. Ils verront les résultats de leurs réactions aux situations d'intimidation et pourront mettre à l'essai une variété de stratégies de résolution des problèmes.

Pour commander le CÉDÉROM de démonstration, faites parvenir votre demande à [safeschools@bellnet.ca](mailto:safeschools@bellnet.ca)

### Lignes téléphoniques

Jeunesse, J'écoute / Kids' Help Phone

Les conseillers de Jeunesse, J'écoute répondent aux appels d'enfants 24 heures par jour, 365 jours par an, à travers tout le Canada. Lorsque les enfants en détresse appellent, le service leur fournit le soutien professionnel et l'information dont ils ont besoin.

N° de téléphone : 1-800-668-6868.



*Veillez noter que ceci n'est pas une liste exhaustive des ressources disponibles sur le sujet et qu'il ne s'agit pas de recommandations, mais bien de suggestions. Des frais pourraient être exigés par les éditeurs pour l'acquisition de certains outils. ■*

# Activités à venir

## Avril 2003

### Conférence sur la prévention de l'intimidation et de la violence dans les écoles

Les ateliers de la conférence ont notamment pour thèmes : « La violence dans la musique et les vidéos », « Qu'est-ce que vos enfants font RÉELLEMENT en ligne ce soir? » et « Une approche scolaire de l'intimidation ».

**Date** le 2 avril 2003

**Endroit** Windsor (Ontario)

**Contact** Vickie Komar

**Téléphone** (519) 255-3233

**Courriel** [vickie.komar@gecdsb.on.ca](mailto:vickie.komar@gecdsb.on.ca)

**Site internet**

[www.gecdsb.on.ca/teacherinfo/violencePrev/JeersBroch.pdf](http://www.gecdsb.on.ca/teacherinfo/violencePrev/JeersBroch.pdf)

### La violence et la santé

Cette conférence interdisciplinaire explorera les besoins en soins de santé des personnes qui ont survécu à une agression sexuelle, des femmes brutalisées par leur partenaire et des enfants maltraités.

**Dates** du 3 au 5 avril 2003

**Endroit** Vancouver (Colombie-Britannique)

**Contact** Elaine Liao

**Téléphone** (604) 822-4965

**Site internet** [www.interprofessional.ubc.ca](http://www.interprofessional.ubc.ca)

### Youth Development through Recreation Services: Canadian Symposium

L'objectif du symposium est de fournir une tribune pour améliorer notre connaissance des contributions de programmes et de services de récréation destinés aux jeunes dans nos collectivités.

**Date** du 24 au 26 avril 2003

**Endroit** Calgary (Alberta)

**Contact** Steve Allan

**Téléphone** (780) 415-1745

**Courriel** [arpa@sport.ab.ca](mailto:arpa@sport.ab.ca)

**Site internet** [www.sport.ab.ca/Youth\\_Symposium](http://www.sport.ab.ca/Youth_Symposium)

### Conférence québécoise sur la violence envers les aînés : agir en collectivité

Cette conférence permettra de définir de nouvelles orientations devant guider une action collective dans la prévention des mauvais traitements envers les aînés.

**Date** les 14 et 15 avril 2003

**Endroit** Montréal (Québec)

**Contact** Fondation pour le Bien Vieillir et CLSC René-Cassin

**Téléphone** (514) 488-9163

**Courriel** [rcassin@sss.gouv.qc.ca](mailto:rcassin@sss.gouv.qc.ca)

**Site internet** [www.geronto.org](http://www.geronto.org)

### Alberta Crime Prevention Conference 2003

**Date** du 7 au 9 mai 2003

**Endroit** Calgary (Alberta)

**Contact** Narmin Hassam

**Téléphone** (780) 495-8916

**Courriel** [narmin.hassam@justice.gc.ca](mailto:narmin.hassam@justice.gc.ca)

**Site internet** [www4.gov.ab.ca/just/crimeprev/new\\_result.cfm?p\\_id=2200](http://www4.gov.ab.ca/just/crimeprev/new_result.cfm?p_id=2200)

### Safe Schools — Safe Communities: Catch the Wave

Cette conférence a pour but d'approfondir la compréhension des participants des façons de collaborer pour promouvoir et créer de façon durable des écoles et des collectivités sûres.

**Date** du 8 au 10 mai 2003

**Endroit** Halifax (Nouvelle-Écosse)

**Contact** Jim MacPherson

**Téléphone** (902) 462-1080

**Courriel** [sponsors@catchthewave.ca](mailto:sponsors@catchthewave.ca)

**Site internet** [www.catchthewave.ca/](http://www.catchthewave.ca/)

### Conférence annuelle 2003 de la National Association of School Psychologists (NASP)

Cette conférence mettra l'accent sur les questions importantes telles que la prévention de la violence à l'école, la promotion sociale, les interventions en cas de crise et les services de santé mentale dans les écoles.

**Dates** du 8 au 12 avril 2003

**Endroit** Toronto (Ontario)

**Contact** Laura Beider

**Téléphone** (856) 869-7767

**Courriel** [lebpsy@aol.com](mailto:lebpsy@aol.com)

**Site internet** [www.nasponline.org](http://www.nasponline.org)

## Mai 2003

### Deuxième conférence mondiale sur la violence à l'école

Cette conférence mettra l'accent sur la recherche, les pratiques exemplaires et la formation des maîtres. Elle permettra aux spécialistes, aux décideurs et aux praticiens de faire le point sur les connaissances concernant la violence à l'école.

**Dates** du 11 au 14 mai 2003

**Endroit** Québec (Québec)

**Contact** Secrétariat de la conférence

**Téléphone** (418) 658-6755

**Site internet** [www.ulaval.ca/cpires/pdf/appelan.pdf](http://www.ulaval.ca/cpires/pdf/appelan.pdf)

## Juin 2003

### People in Motion 2003

63 000 pieds carrés de stands d'exposition portant sur des sujets d'intérêt pour les personnes handicapées, dont les transports et la mobilité, l'aménagement pour accès facile, les services de réadaptation, les produits de soins à domicile, les voyages, les activités récréatives, les aides techniques, l'emploi, les services organisationnels et les programmes gouvernementaux.

**Dates** les 6 et 7 juin 2003

**Endroit** Toronto (Ontario)

**Contact** Ian Millan

**Téléphone** (877) 745-6555

**Courriel** [sales@people-in-motion.com](mailto:sales@people-in-motion.com)

**Site internet** [www.people-in-motion.com](http://www.people-in-motion.com)